

COMMUNE DE SEUIL D'ARGONNE

CONSEIL MUNICIPAL

Du 21 juillet 2017

L'an deux mil dix-sept, le vingt et un juillet, à vingt heures trente,
Le Conseil Municipal de la commune de Seuil d'Argonne étant assemblé au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Michel COLIN, Maire.

Etaient présents: M. Colin, E. Azzalini, E. Schaeffer, T. Cardot, MR Desprez, JM Denis, M.C George, G. Pirot, C. Teinturier, V. Lombart, J. Pinet.

Absents excusés : F Boutillier (donne procuration à Marie-Rose DESPREZ), Y. Gallois (donne procuration à Enrico SCHAEFFER).

Absent : S. Gauthier

Il a été procédé, conformément à l'article L 121-15 du Code des communes, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil, E. Schaeffer, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions, qu'il a acceptées.

Délibération conventionnement télétransmission

Le Maire explique au conseil municipal que depuis plusieurs années, l'Etat, les collectivités territoriales et leurs établissements se sont inscrits dans une démarche de simplification des procédures administratives, en développant, notamment le recours à la télétransmission des actes soumis au contrôle de légalité et aux contrôles budgétaires. Celle-ci est obligatoire pour les collectivités à compter du 1^{er} janvier 2018.

Pour ce faire, la commune doit passer convention avec la Préfecture, en charge du suivi du système de dématérialisation.

Ensuite il sera nécessaire de choisir un opérateur pour la mise en place et le fonctionnement de celui-ci.

Le Maire propose au conseil municipal, de s'engager dans la voie de la dématérialisation, et de l'autoriser à signer la convention avec la Préfecture, ainsi que tous documents nécessaires à la mise en place de celle-ci, notamment dans le choix de l'opérateur.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité se prononce favorablement à cette proposition.

Convention Senard

Dans le cadre de la fête patronale de Senard, qui aura lieu le mardi 15 août 2017, le Maire explique au conseil municipal, que l'Auberge du Bon Seuil, chargée de l'animation et de la tenue de la buvette, souhaite disposer de la salle du rez de chaussée de la mairie à Senard, afin d'y réaliser une animation musicale.

Le Maire propose au conseil municipal que cette disposition puisse se faire dans le cadre d'une convention passée entre la commune et l'Auberge du Bon Seuil. Celle-ci stipulerait que la mise à disposition se ferait à titre gratuit, sous l'entière responsabilité de l'Auberge et avec horaire de fermeture le mercredi 16 août 2017 à 1h00.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité se prononce favorablement à cette proposition.

QUESTIONS DIVERSES :

➤ Fête patronale de Senard mardi 15 août :

Programme :

- 11h00 messe
- 11h45 Sur la façade de la mairie inauguration de la plaque commémorative à la mairie des As de la grande guerre du terrain d'aviation de Senard.
- 12h00 Apéritif offert par la municipalité
- Après-midi et soirée : Buvette et restauration rapide sous chapiteau, assurées par le Bon Seuil (animation musicale jusqu'à 1h00 du matin, salle de la mairie avec convention de mise à disposition de la salle).

➤ Fête des familles à Triaucourt week-end du 26 et 27 août :

Samedi 26 août :

- 19h00 inauguration de la fête et apéritif offert par la municipalité.
 - 23h00 feu d'artifice tiré par le comité des fêtes et de la culture et la municipalité.
- Mise en place du matériel de circulation, rendez-vous samedi 26 à 10h00 au local technique communal.

➤ Journée champêtre à l'étang communal le 9 septembre :

Programme :

- Concours de pêche à partir de 8 h00. Inscription sur place à partir de 7h30 ou par internet sur le mail de la commune.
- 10h00 Marche pour tous organisée par l'ACT (5-6km)
- 12h00 verre de l'amitié
- Restauration sur place
- Après-midi : Initiation pêche à la truite pour les enfants, jeux ludiques, parties de pétanque.

➤ Nettoyage de l'église de Triaucourt :

Rendez-vous est donné à toutes les bonnes volontés, le samedi 19 août à 9h00 à l'église.

Fin de la séance.

M. COLIN Michel	Mme TEINTURIER Catherine	Mme GEORGE Marie-Cécile	M. LOMBART Vincent
M. CARDOT Thierry	M. GALLOIS Yves	M. SCHAEFFER Enrico	M. DENIS Jean- Marie
	donne procuration à Enrico SCHAEFFER		t
M. PINET Julien	Mme DESPREZ Marie- Rose	Mme GAUTHIER Sandrine	M. PIROT Gérard
		Absente	
M. AZZALINI Eric	Mme BOUTILLIER Florence		
	donne procuration à Marie-Rose DESPREZ		